



CAMEROON



62ème SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

DEBAT GENERAL

**Déclaration de Son Excellence Monsieur Paul BIYA
Président de la République du Cameroun**

NEW YORK, le 27 septembre 2007

Vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

22 EAST 73rd STREET, NEW YORK, N.Y. 10021
(212) 794-2295 FAX: (212) 249-0533

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

- **Monsieur le Président,**
- **(Majestés), Excellences Mesdames et**
- **Messieurs les Chefs d'Etat et de**
Gouvernement,
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi d'abord de me féliciter de voir L'ex-République Yougoslave de Macédoine, présider en la personne de l'Ambassadeur KERIM, la 62^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Monsieur le Président, mon pays vous adresse ses vœux de plein succès dans l'accomplissement de votre mission et voudrait vous assurer de son entière collaboration.

Qu'il me soit également permis de rendre hommage à Madame Haya Rashed Al Khalifa du Royaume du Bahreïn, pour la compétence avec laquelle elle a dirigé les travaux de la 61^{ème} Session.

Je voudrais enfin saluer la présence parmi nous de Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies que je félicite pour son accession au poste le plus

prestigieux de notre Organisation. La grande expérience et les qualités de diplomate qui vous sont reconnues, Monsieur le Secrétaire général, sont un gage de réussite dans cette haute fonction. Vous saurez j'en suis persuadé, pour le plus grand bien de notre Organisation, prolonger l'œuvre de votre prédécesseur Monsieur Koffi Annan à qui je voudrais une fois de plus rendre hommage.

- Monsieur le Président,**
- Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le débat général de cette Assemblée est un moment privilégié de la vie internationale. Il permet en effet aux dirigeants des Etats membres, de procéder chaque année à une évaluation de la marche des affaires du monde, d'échanger leurs vues à cet égard et de se faire l'écho des aspirations que nourrissent leurs peuples.

La soixante-deuxième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvre, cette année encore, dans un contexte international passablement troublé.

A l'aube du XXIème siècle, les défis auxquels l'humanité doit faire face sont chaque jour plus pressants et plus complexes, suscitant alternativement espoirs et craintes.

Le premier de ces défis, que je voudrais évoquer devant vous, a trait à la paix et à la sécurité.

Les développements de l'actualité internationale mettent en exergue aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'impérieuse nécessité d'insuffler un nouvel élan aux efforts en faveur du désarmement et de la non prolifération. La prolifération nucléaire est une menace non seulement pour la paix et la sécurité internationales, mais aussi pour la survie même de l'humanité. Les tentatives des organisations terroristes d'acquérir des armes de destruction massive sont également significatives de la réalité de cette menace.

Le terrorisme constitue en effet pour la communauté internationale, un danger particulièrement important auquel nous ne pourrions faire face que par une action globale, concertée et résolue. C'est fort de cette conviction que le Cameroun a apporté son appui, l'année dernière, à l'adoption par l'Assemblée

générale des Nations Unies, d'une stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme.

Je voudrais à nouveau saluer cet accomplissement historique. Car, pour la première fois, l'ensemble des Etats membres a décidé de prendre des mesures politiques, opérationnelles et juridiques concrètes pour lutter de manière coordonnée contre le terrorisme. Ils se sont engagés à renforcer leurs capacités de réaction, de même que celles des Nations Unies, et sont convenus de s'attaquer aux situations susceptibles de favoriser l'extension de ce fléau. Le problème aujourd'hui consiste à appliquer ce texte fondamental, dans sa lettre comme dans son esprit. Mon pays voudrait réaffirmer sa disponibilité et sa détermination à s'acquitter de ses engagements à cet égard.

- Monsieur le Président,**
- Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Dans plusieurs régions du monde, la paix et la sécurité continuent d'être sérieusement menacées.

Depuis de longues années, les turbulences qui agitent le Moyen-Orient constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. L'évolution du conflit israélo-palestinien reste profondément préoccupante. Il est primordial qu'Israël et l'Autorité Palestinienne reprennent un dialogue constructif, seul moyen, de l'avis de mon pays, d'avancer dans la voie d'un règlement. Le Cameroun est persuadé que seuls des efforts des parties concernées, appuyés par les grandes puissances et fondés sur le principe de deux Etats, Israël et la Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité, peuvent permettre un règlement définitif juste et équitable de ce conflit.

Au Liban comme en Irak, la réconciliation entre les diverses communautés de ces pays constitue le seul espoir d'une stabilité durable.

En Afrique, malgré les initiatives prises par la communauté Internationale, de nombreux foyers de tension persistent.

Permettez que je m'y étende quelques instants.

La crise ivoirienne paraît être à un tournant décisif de son évolution. Nous sommes convaincus qu'avec l'engagement ferme et sincère de toutes les parties et le soutien de la communauté internationale, ce pays frère pourra définitivement tourner une page particulièrement douloureuse de son histoire. Les Ivoiriens, nous en sommes sûrs, sauront persévérer dans le choix de la paix et de la réconciliation nationales. Il est primordial qu'ils oeuvrent ensemble de bonne foi à une application complète et rapide de l'Accord de Ouagadougou.

La situation en Somalie continue de représenter une grave menace pour la paix et la sécurité de la région. Le Cameroun est profondément préoccupé par les actes de violence en Somalie et félicite la Mission de l'Union Africaine pour l'appui qu'elle apporte aux Institutions fédérales de transition. Nous sommes persuadés que le déploiement rapide de la force onusienne envisagée, aura incontestablement un effet positif sur la stabilité du pays et la sécurité des populations.

Le bilan humain de la crise au Darfour est particulièrement préoccupant. Il nous semble primordial que tous les efforts soient consentis pour stopper le cycle tragique de la violence dans

cette région. Les effets de la crise sont déjà durement ressentis dans les pays voisins et menacent de s'y étendre. L'on comprendra que le Cameroun se réjouisse de la perspective annoncée du déploiement de l'opération hybride ONU-Union Africaine au Darfour. Je suis convaincu que cette opération permettra de stabiliser la situation dans la zone et de préserver des vies innocentes. Mon pays se félicite de ce que le Gouvernement soudanais ait accepté sans condition le déploiement de cette mission. Il s'agit-là, à notre avis, d'une étape déterminante dans la résolution de la crise. Le Cameroun estime cependant qu'il est important de poursuivre les efforts en vue de s'attaquer aux causes du conflit, en relançant notamment le processus politique et en mettant en œuvre un véritable programme de développement de la région, notamment en assurant l'accès aux ressources en eau.

Le Cameroun suit avec une attention particulière, l'évolution de la situation au Tchad et en République Centrafricaine. Ces pays frères avec lesquels nous partageons de longues frontières sont en effet depuis quelques années confrontés à une instabilité entretenue par différents groupes rebelles. Cette situation menace gravement la paix et la stabilité de ces pays, la sécurité et le bien-être de leurs

populations et provoque une véritable tragédie humanitaire dans les régions concernées. Elle engendre également une insécurité transfrontalière dont pâtissent d'autres pays de la région dont le Cameroun.

C'est pourquoi mon pays appuie résolument le déploiement prochain d'une présence multidimensionnelle des Nations Unies et de l'Union Européenne aux frontières du Tchad, de la République Centrafricaine et du Soudan. Je voudrais réitérer du haut de cette tribune, la disponibilité de mon pays à apporter aux Nations Unies toute sa collaboration dans la mise en œuvre de cette opération.

Pour ce qui est de la République Démocratique du Congo, nous nous félicitons des progrès accomplis sur la voie de la paix et de la mise sur pied d'Institutions démocratiques dans ce pays. La situation dans la partie orientale continue néanmoins d'être un sujet de préoccupation pour la Communauté Internationale. Il nous semble que la recherche d'une solution à la crise des deux Kivus devrait privilégier la mise en œuvre de moyens politiques et diplomatiques à la mesure du problème.

- **Monsieur le Président,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Les défis que nous devons relever en matière de paix et de sécurité sont certes considérables, mais ils ne doivent pas pour autant nous faire oublier, ceux tout aussi considérables, auxquels nous devons faire face dans d'autres domaines.

Il me semble en effet capital que tous les efforts nécessaires soient déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement. Nous arrivons cette année à mi-parcours du calendrier que nous nous sommes fixés à cet égard. Il est primordial que les engagements pris soient tenus dans toute la mesure du possible.

La diminution de l'aide publique au développement en 2006 met en lumière la nécessité pour les bailleurs de fonds de s'efforcer d'accroître le montant de leur aide, afin que les objectifs prévus pour 2010 et 2015 puissent être atteints.

Je voudrais par ailleurs exprimer à nouveau l'espoir que les négociations du Cycle de Doha puissent aboutir dans les délais prévus de sorte que les intérêts des pays du sud soient sauvegardés et que la globalisation des échanges conserve toute sa signification.

Je ne saurais passer sous silence le drame que vivent depuis quelques années des milliers de jeunes originaires d'Afrique qui se lancent à l'aventure au péril de leur vie pour atteindre l'Europe, nouvelle « terre promise » à leurs yeux. Ces migrations dont l'ampleur ne cesse de croître sont évidemment imputables au différentiel de développement entre le Nord et le Sud. C'est à ce niveau que pays d'origine, pays de transit, pays d'accueil doivent intervenir pour rechercher des solutions humaines qui prennent en compte les causes profondes du phénomène. Il est clair en effet que ni les contrôles ni les refoulements, ne sauraient être des réponses adéquates et durables.

La question du changement climatique est en passe de devenir l'une des plus importantes et les plus urgentes de notre temps. Ainsi que cela a été reconnu par tous, il est urgent d'agir. Le sort des générations futures en dépend. Je voudrais à cet égard, féliciter le Secrétaire Général pour son initiative de convoquer la réunion de Haut Niveau sur le Changement Climatique qui vient de s'achever. La tenue des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendront à Bali en Indonésie en décembre 2007 doit également retenir toute notre attention. De même nous nous félicitons de l'intention du Gouvernement

Tunisien d'organiser du 18 au 20 novembre 2007, une Conférence internationale sur les impacts des changements climatiques et les stratégies d'adaptation au continent africain et à la région méditerranéenne.

Nous devons en la matière nous efforcer d'arriver à un accord global s'inscrivant dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies et abordant la question de l'évolution du climat sous tous ses aspects.

- Monsieur le Président,**
- Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Les défis que nous venons d'évoquer ne peuvent être relevés qu'à l'échelle mondiale. L'ONU doit être à la pointe du combat pour les relever. Elle a besoin pour cela de la coopération active de tous ses membres et particulièrement des grandes puissances. Mais elle doit constamment s'adapter aux réalités changeantes de notre temps pour être en mesure de remplir efficacement sa tâche.

C'est la raison pour laquelle mon pays attache la plus grande importance au dossier de la réforme des Nations Unies. Le Cameroun est partisan d'une réforme progressive du système onusien actuel, qui tienne compte de l'évolution des grands équilibres mondiaux au cours des

dernières années et de l'émergence de nombreux nouveaux Etats. Il est disposé à continuer de coopérer avec les autres pays membres à l'avènement d'une ONU renouvelée, modèle de gouvernance moderne et efficace, dans sa participation à la gestion des affaires du monde.

Je vous remercie de votre attention.-